



Plouray-Langonnet, le 16 janvier 2017

Visite de Terrain en amont du CGLE Opération de reméandrage de l'Ellé

À quelques jours du plus grand rendez-vous annuel des acteurs publics de l'eau, le Carrefour des gestions locales de l'eau organisé à Rennes par le réseau Idéal Connaissances, la Région Bretagne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ses partenaires historiques, se sont donné rendez-vous à Plouray et Langonnet, le long de l'Ellé, le 16 janvier. Guidés par Daniel Le Bras, Président du Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta, et Ange Le Lan, Vice-président de Roi Morvan Communauté, Thierry Burlot, Vice-président de la Région Bretagne en charge de l'environnement, et Sylvie Detoc, Directrice de la délégation Armor Finistère de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ont ainsi pu découvrir l'opération de reméandrage actuellement en cours sur la rivière. Une opération qui vient parfaitement illustrer la nécessaire implication des acteurs locaux de terrain dans la politique de l'eau bretonne et la tout aussi indispensable solidarité des territoires : ces travaux réalisés sur une portion amont de l'Ellé profitent, en particulier, aux territoires situés en aval, au Sud de la Cornouaille.

L'Ellé est l'un des trois cours d'eau qui constituent le bassin versant Ellé-Isole-Laïta, dont l'amont se situe à la limite des trois départements Morbihan-Finistère-Côtes-d'Armor (Plouray et Roudouallec) et l'aval entre Morbihan et Finistère (Quimperlé-Guidel).

Engagée en 2015 sous la maîtrise d'ouvrage de la fédération des pêches du Morbihan, une **opération de reméandrage** est actuellement menée sur une portion de l'Ellé située en amont. Il s'agit de redessiner le parcours de la rivière, d'en recréer les méandres. L'objectif visé est de redonner toutes ses fonctions à une portion de ce cours d'eau, qui avait été reprofilée voilà plusieurs décennies pour des questions d'assainissement.

En 2015, ce sont 200 mètres de cours d'eau qui ont été réaménagés pour constituer, aujourd'hui, un parcours de 350 mètres (10 000 €). Entre 2017 et 2019, les travaux se poursuivront pour permettre la transformation d'1 km de cours d'eau en 1,5 km au final.

Inscrits au contrat territorial sur les milieux aquatiques (CTMA) du Bassin versant porté par Roi Morvan Communauté, ces aménagements ont une triple vertu : ils permettent d'atténuer les variations importantes de débit, de recréer des habitats pour favoriser la biodiversité et d'augmenter les flux vers les nappes souterraines. L'eau circule plus lentement, ce qui lui laisse davantage de temps pour s'infiltrer en profondeur et permet ainsi de garder des ressources correctes en période estivale. Réalisé en amont du bassin, ce projet permet aux pêcheurs du secteur de retrouver une qualité de pêche qu'ils avaient perdue. Mais il bénéficie également fortement aux territoires de l'aval puisque que le reméandrage permettra de réduire les crues, en particulier dans le secteur de Quimperlé.

Retrouver la vidéo de présentation du projet en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=nhTju8kTkZ4>